

DECLARATION DE MORSURE D'UN CHIEN

Vu la Loi n°2008-582 du 20 juin 2008,

Vu l'arrêté du 21 avril 1997 modifié relatif à la mise sous surveillance des animaux mordeurs,

Vu l'Article L211-14-2 du code rural et de la pêche maritime,



Je soussigné (Nom et prénom).....
.....
Adresse :.....
.....
propriétaire du chien.....
Né le.....
tatouage.....
déclare en mairie que mon chien a mordu M./ Mme.....
.....
le.....lors de circonstances décrites ci –
dessous :.....
.....
.....
.....
.....

Je déclare avoir pris connaissance des obligations du propriétaire ou du détenteur de l'animal ayant mordu et m'engage à respecter ces obligations et à faire parvenir en Mairie les certificats Vétérinaires de non rage et d'évaluation comportementale à jour demandés.

Cadre réservé
à l'Administration

Date d'arrivée :

N° d'enregistrement :

Recommandé avec
demande d'avis de
réception :

Remise avec récépissé
(cette copie vaut
récépissé)

Observations
éventuelles

Cachet :

Wittenheim, le

Signature